

## Le gérondif dans la phrase

### Choisir le sujet de la forme « en + V-ant »



Quand on écrit et qu'on est en train de décrire un fait, on peut vouloir ajouter un autre verbe pour préciser comment s'est déroulé ce fait.

Pour cela, on peut ajouter un gérondif en « en + V-ant », comme « en chantant ».

Les deux verbes doivent alors, autant que possible, avoir le même sujet.

Pour ne plus hésiter, vous devez :

- chercher le sujet des deux verbes au moyen de la question « qui est-ce qui + V ».
- Puis vérifier que le verbe que vous voulez ajouter a bien le même sujet que le verbe principal.  
→ Si ce n'est pas le cas, vous pouvez modifier l'un ou l'autre verbe pour qu'ils aient le même sujet.
- Il prendra la forme « en + V-ant »

Le seul contre-exemple est une forme ancienne que l'on trouve dans le proverbe :

*L'appétit vient en mangeant.* (Ce n'est pas l'appétit qui mange)

#### À NOTER :

Il y a plusieurs façons de modifier le verbe pour interchanger sujet et complément afin que les deux verbes aient le même sujet :

- *Paul invite Marie. / Marie est invitée par Paul.*
- *Paul renforce son mental. / Son mental se renforce.*
- *Paul vend un livre à Jean. / Jean achète un livre à Paul.*

Par exemple :

Le commerce extérieur a profité à l'Europe.

L'Europe y a vendu ses productions.

Ici, on trouve deux verbes qui n'ont pas le même sujet.

Pour utiliser la forme « en + V-ant », il faut donc modifier la construction du verbe.

On peut remplacer « le commerce extérieur a profité à l'Europe » par « l'Europe a profité du commerce extérieur »

On écrira donc :

L'Europe a profité du commerce extérieur **en** y vendant ses productions.

**ATTENTION :**

La forme « *en + V-ant* » peut être utilisée pour décrire comment s'est déroulé un fait, mais elle ne peut pas servir à préciser les conséquences de ce fait.

On écrira :

→ **En refusant** de se présenter au procès, l'acteur a perdu toute crédibilité face à l'opinion publique.

Mais pas :

→ L'acteur a refusé de se présenter au procès ~~en perdant~~ toute crédibilité face à l'opinion publique.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si une phrase comportant un gérondif est bien construite, vous pouvez vérifier que le gérondif a le même sujet que le verbe conjugué. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez modifier la construction d'**un des deux** verbes.